

DUT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

SPECIALITE : GESTION ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

en **Apprentissage** (2^{ème} ANNEE DE DUT)

IUT AUCH

CONDITIONS D'ADMISSION

- Titulaire de la 1^{ère} année du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- Moins de 26 ans
- Avoir signé un **contrat d'apprentissage avec un employeur** (toute intention d'embauche doit être signalée à l'IUT)
- L'admission en 2^{ème} année de DUT en apprentissage se fait sur **dossier** et éventuellement sur **entretien de motivation**

ETUDIER A AUCH

-  **Un établissement à TAILLE HUMAINE**
-  **Des LOCAUX MODERNES**
-  **Une ville CONVIVIALE et DYNAMIQUE**
-  **Un PARC LOCATIF IMPORTANT et des COÛTS D'HEBERGEMENT MODERES**
-  **Une MOBILITE FACILITEE (BUS GRATUIT, AIDE AUX TRANSPORTS de la Région, ligne SNCF pour Toulouse)**

RYTHME DE L'ALTERNANCE

525 heures de formation

2 semaines en entreprise/2 semaines à l'IUT

15 semaines de cours à l'IUT

UN PROGRAMME ADAPTE

- **Cours théoriques et temps de travail personnel**
- **Une seule langue vivante**
- **Ni stage ni projet tuteuré mais un rapport d'activité**
- **De nombreux enseignements évalués en entreprise**

LES METIERS VISES

Assistant (e) comptable

Conseiller clientèle

Assistant(e) de direction

Créateur/Repreneur d'entreprise

Gestionnaire RH

Les apprentis peuvent ensuite évoluer vers des emplois à plus haute responsabilité

DUT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS EN APPRENTISSAGE
Spécialité : Gestion et Management des Organisations (2^{ème} année de DUT)
AUCH

**Ouverture
prochaine!**

OSEZ L'APPRENTISSAGE !

Cette 2^{ème} année (accessible aux titulaires d'une première année de DUT GEA ayant validé leur semestre 1 et 2 de la 1^{ère} année), vous offre la possibilité d'intégrer une formation en alternance et ainsi de vous former aux métiers de la gestion tout en bénéficiant d'une solide expérience professionnelle

L'Apprentissage : POURQUOI ?

1. Obtenir un **diplôme** avec une véritable **expérience professionnelle**
2. Mettre en pratique les cours théoriques acquis durant la formation
3. **L'apprentissage est une filière très appréciée par les professionnels : un avantage sur le marché de l'emploi !**
4. Se responsabiliser et devenir **autonome financièrement**

L'Apprentissage : C'EST QUOI ?

- un **contrat de travail** de 12 mois signé avec un **employeur privé** ou **public**
- réservé aux **moins de 26 ans**
- un statut de **salarié** (rémunération, mutuelle d'entreprise...)
- une **rémunération** calculée en fonction de l'âge (de **49 à 61% du SMIC** au minimum)

L'Apprentissage : COMMENT ?

- une formation diplômante rythmée par une partie théorique à l'IUT et une partie pratique en entreprise
- une personne de l'entreprise (maître d'apprentissage) qui vous forme et vous confie les missions à réaliser
- un de vos professeurs, interlocuteur privilégié qui vous suit tout au long de votre formation
- un accompagnement par le pôle Formation Continue et Apprentissage du site d'Auch dans l'aide à la mise en relation avec votre futur employeur

VOUS ETES EN 1^{ère} ANNEE DE DUT GEA DANS UN IUT
ET VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE EN 2^{ème} ANNEE DE DUT GEA EN APPRENTISSAGE ?

CONTACTEZ LE POLE FORMATION CONTINUE ALTERNANCE A AUCH : auch.pole.fca@iut-tlse3.fr